

BULLETIN *municipal*



JUIN
2026

N°132



DOSSIER ► P. 15

• Une équipe au travail

SOMMAIRE

▶ Devoir de mémoire

Première commémoration du génocide arménien à Montbonnot-Saint-Martin..... P. 4

Cérémonie du 8 mai 2026..... P. 4

▶ Travaux..... P. 5

▶ Démocratie de proximité et urbanisme

Opération d'urbanisation Les Mallettes..... P. 6

▶ Tranquillité publique

Sécurité..... P. 7

▶ Environnement

Chenilles processionnaires : mesures de prévention en Isère..... P. 8

Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides..... P. 9

Location d'un mois pour un vélo à assistance électrique !..... P. 9

Lutte contre la pollution des mégots : sensibiliser, collecter et recycler..... P. 10

Moustiques tigres : la commune pleinement mobilisée aux côtés de l'Eirad..... P. 11

▶ CCAS

Conférence « vitalité cognitive » : beau succès pour bien vieillir en restant actif..... P. 12

Des colis transformés en dons pour les Restos du Cœur et le Secours Populaire..... P. 12

▶ Centre de loisirs

ACM Évasion..... P. 13

▶ Petite enfance

Semaine nationale de la petite enfance 2026..... P. 14

▶ Péri scolaire

Péri scolaire Chavannes : un nouveau rendez-vous parents-enfants..... P. 14

▶ DOSSIER

La gestion d'une commune..... P. 15

Le Conseil municipal..... P. 16-17

Les commissions..... P. 17-18

Naturalisation..... P. 18

▶ Portrait

Jean-françois Clappaz, son portrait chinois..... P. 19

▶ Le Grésivaudan Communauté de Communes

Un nouvel exécutif à la Communauté de Communes Le Grésivaudan..... P. 20

▶ Expressions

Tribune de la majorité..... P. 21

Tribune de l'opposition..... P. 21

▶ Vos photos..... P. 22-23

▶ Médiathèque Saint-Exupéry..... P. 24

▶ Évènements

D'un désert à l'autre. Une belle histoire..... P. 25

Pastel en Dauphiné. L'atelier se dévoile..... P. 25

Exposition des clubs de Défense à la Maison Des Arts..... P. 26

▶ Les associations..... P. 26-31

ÉTAT CIVIL

Naissances

• Justine GEOFFROY

le 09 février 2026

• Gabriella PICCARRETA

le 24 mars 2026

Décès

• Michel PINERI

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Michel PINERI, ancien Conseiller municipal et ancien Président du club de bridge de la commune. Très investi dans la vie locale et associative, il a marqué par son engagement et sa bienveillance tous ceux qui l'ont côtoyé. Son attachement à notre commune et son dévouement au service des autres resteront dans les mémoires.

Directeur de la publication : Jean-François Clappaz / Rédaction et comité de relecture : Jean-François Clappaz, Laurence Guillemain, Caroline Hallé, Patrick Descharrières, Sonia Lazreg Ségard, Paul Klein, Gilles Farrugia, Laurence Rouvillois, Jean-Baptiste Périn, Anne-Marie Spalanzani / Service Communication : Muriel Calanca, Ludovic Chataing / Iconographie : Services municipaux, élus et associations / Conception et Impression sur papier PEFC : Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot-Saint-Martin) Tirage : 3300 exemplaires / Dépôt légal : Juin 2026 / Le bulletin est consultable dans son intégralité sur www.montbonnot.fr

Si vous souhaitez faire part d'un événement familial, envoyez votre texte accompagné, ou non, d'une photo à communication@montbonnot.fr

LE MOT DU MAIRE



Chères Bonimontaines, chers Bonimontains,

C'est avec beaucoup de gratitude et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui pour mon premier éditorial.

Je veux remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette élection municipale, qu'ils aient voté ou non pour notre équipe. Être Maire, c'est être le Maire de toutes et de tous. Je serai un Maire attentif, disponible et profondément attaché à l'écoute et au respect de chacun pour répondre aux attentes du quotidien mais aussi aux enjeux de demain.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons pleinement conscience des attentes qui accompagnent votre confiance. Nous les accueillons avec humilité et sérieux, mais surtout avec une volonté intacte d'agir au service de l'intérêt général.

Notre commune possède une identité forte. Elle est le fruit de décennies d'engagement au service de notre territoire.

Je souhaite ici rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à faire de Montbonnot-Saint-Martin la commune dynamique, attractive et humaine qu'elle est aujourd'hui. Je pense à chacune et chacun des membres des conseils municipaux qui ont cessé leur fonction. Leur implication et leur dévouement ont été des atouts précieux pour la commune.

Je pense en particulier à André Eymery, dont la vision a profondément et définitivement marqué notre développement, ainsi qu'à Pierre Beguery et Dominique Bonnet, qui ont poursuivi avec engagement et détermination cette ambition pour notre village, devenu une commune reconnue et appréciée bien au-delà de ses frontières.

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre.

Nous voulons construire un mandat utile, concret et fidèle aux engagements pris devant vous. Un mandat guidé par plusieurs priorités claires.

La première de ces priorités est celle de l'environnement et des transitions. Préserver et préparer notre cadre de vie au réchauffement climatique n'est pas une option : c'est une nécessité. Nous poursuivrons les actions en faveur de la transition écologique avec pragmatisme, en accompagnant les habitants, les entreprises et les associations dans cette évolution indispensable. Chaque décision publique devra désormais être pensée à l'aune

de son impact environnemental.

Notre deuxième priorité est celle du Vivre-ensemble. Dans un contexte national et international marqué par les guerres, les tensions et les divisions, nous voulons continuer à faire de Montbonnot-Saint-Martin un lieu de cohésion, de respect et de solidarité. Car une commune est bien plus qu'un territoire administratif, c'est un espace de vie : le premier lieu où l'on apprend à vivre ensemble, le premier lieu où l'on a plaisir à vivre ensemble. Faire Nation à l'échelle de notre commune n'est pas un objectif trop grand pour nous, c'est renforcer les liens entre les générations, entre les quartiers, entre les parcours de vie. C'est défendre les valeurs de respect, d'entraide et de fraternité qui fondent notre République.

Nous porterons également une attention particulière à la citoyenneté et à la participation des habitants. La démocratie locale ne se résume pas à une élection. Elle se construit chaque jour dans l'écoute, le dialogue, la concertation et l'engagement de chacun. Nous créerons des espaces d'échanges de proximité pour permettre aux Bonimontaines et aux Bonimontains de contribuer pleinement à la vie de la cité, tout en gardant une exigence de responsabilité, de discernement et de réalisme dans chacune de nos actions.

La tranquillité publique, la qualité du cadre de vie et l'inclusion des personnes en situation de handicap constitueront également des axes majeurs de notre politique. Une commune où chacun peut trouver sa place, vivre sereinement et participer pleinement à la vie collective.

Mais rien de tout cela ne pourra se faire seul. Je sais pouvoir compter sur l'engagement des élus, des agents municipaux, des associations, des acteurs économiques et institutionnels, ainsi que sur votre implication à toutes et tous.

Montbonnot-Saint-Martin est une commune vivante, innovante et profondément humaine. Sa plus grande richesse, c'est vous.

Ensemble, continuons à construire une commune durable, solidaire, inclusive et apaisée. Une commune tournée vers l'avenir, fidèle à ses valeurs et où il fait bon vivre ensemble.

Vous pouvez compter sur mon total engagement

 **Jean-François CLAPPAZ,**
Votre Maire



DEVOIR DE MÉMOIRE

PREMIÈRE COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN À MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Le **vendredi 24 avril 2026**, la commune de Montbonnot-Saint-Martin a organisé, pour la première fois, une cérémonie de commémoration du génocide arménien, au monument aux morts.

Cette initiative s'inscrivait dans la volonté de la municipalité de donner une place plus importante au devoir de mémoire dans la vie communale, conformément aux engagements exprimés lors de la campagne municipale. La commune a ainsi souhaité inscrire durablement dans son calendrier républicain et mémoriel, des temps de recueillement consacrés à des événements marquants de l'histoire, tels que le génocide arménien ou la rafle du Vel d'Hiv.

Cette cérémonie a permis d'honorer la mémoire des victimes, de témoigner de la solidarité de la commune envers leurs descendants et de contribuer à la transmission de cette tragédie auprès de l'ensemble des habitants. Elle s'est voulue un moment de recueillement, de partage et de reconnaissance.

La commune remercie chaleureusement Daniel Marandjian, Président de l'association des Anciens Combattants et Résistants Arméniens de l'Armée Française et toutes les personnes présentes, ainsi que les habitants d'origine arménienne qui ont souhaité s'associer à ce temps de mémoire. Leur présence a donné à cette cérémonie une portée particulière et a rappelé combien cette histoire demeure vivante dans de nombreuses familles.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2026

La commune a commémoré **le 8 mai 1945** devant le monument aux morts, en présence d'un très large public venu partager ce temps de mémoire et de recueillement. Aux côtés des Bonimontaines et des Bonimontains figuraient les autorités militaires de l'Armée de l'Air et de l'Espace, de l'Armée de Terre, de la Marine, de la Gendarmerie nationale, le corps des sapeurs-pompiers, l'Amicale des Anciens Combattants ainsi que le nouveau député Alim Latrèche.

Cette cérémonie a rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la Nation et rappelé l'importance de transmettre le souvenir des conflits passés aux générations qui n'ont pas connu la guerre. Dans ce cadre, le maire avait souhaité associer les élèves de CM2 de la commune à la cérémonie en leur proposant de chanter La Marseillaise. Leur présence, très remarquée, a donné à ce moment de mémoire une dimension particulièrement forte, en plaçant la jeunesse au cœur de la transmission républicaine.

L'accompagnement musical assuré par la fanfare et le chœur des classes préparatoires de l'École des pupilles de l'Air et de l'Espace a également contribué à la solennité et à l'émotion de cette cérémonie, suivie avec attention par l'ensemble des participants.

La municipalité remercie vivement toutes les personnes présentes pour leur engagement dans ce temps fort du calendrier mémoriel de la commune.



 **Jean-Baptiste PÉRIN,**

Adjoint au Maire délégué au Devoir de mémoire

TRAVAUX

TRAVAUX

Avancement travaux école des Chavannes

Les travaux de la future nouvelle école maternelle avancent conformément au planning prévu. Les fondations sont terminées pour le premier bâtiment et les murs montent à une vitesse soutenue. Il est à noter que malgré un coût plus élevé, nous utilisons un béton bas carbone dont le processus de production réduit de 50 à 70% les émissions de gaz à effet de serre lors de sa fabrication. Les sondes de géothermie sont installées et permettront d'apporter chaleur en hiver et rafraîchissement pendant les périodes chaudes.



DÉJECTIONS CANINES

Notre commune est bien entretenue mais les déjections canines polluent massivement nos trottoirs. Et pour cause, les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes : dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute. Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de nos amis les bêtes sous peine de verbalisation (décret 2007-1388 ; article R632-1 et R633-6 du code pénal).

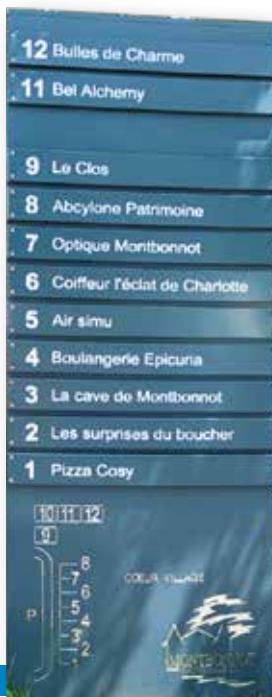


Enfouissement des PAV sur la RD 1090

Comme nous vous l'avions annoncé, nous continuons l'enfouissement des containers de certains Points d'Apport Volontaire.

Nous commençons en 2026 par ceux situés sur la RD 1090 :

- Angle RD 1090 et chemin des Avettes, les PAV seront semi-enterrés.
- Les PAV situés en face de la Maison Pour Tous seront supprimés dans la mesure où ils sont peu utilisés (validé par les contrôles de la Communauté de Communes Le Grésivaudan).
- Pour que les PAV ne soient pas tous du même côté, certains seront positionnés du côté des commerces.



Nouveaux Totems

Pour mieux vous informer sur la situation des différents commerces et des bâtiments publics, nous avons remplacé les anciens totems vieux de plus de 10 ans par de nouveaux.

Les commerçants ont participé à la conception et au financement.

Ces totems sont installés aux entrées de la commune (côté Meylan et côté Saint-Ismier) et sur chaque place.

 Gilles Farrugia,
Adjoint au Maire délégué aux Travaux



OPÉRATION D'URBANISATION LES MALLETES

Une réunion publique s'est tenue en Mairie le 28 avril dernier, rassemblant quelques 70 personnes, accueillies par Jean-François Clappaz et Patrick Descharrières, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, au sujet de cette opération d'urbanisation lancée il y a près de 10 ans.

Pourquoi urbaniser ?

- Pour répondre à l'obligation de construction de logements, notamment sociaux, imposée par l'État, mais également par deux documents de planification obligatoire, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région grenobloise et le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes Le Grésivaudan.
- De plus, les opérations d'urbanisme sont aussi des atouts pour notre commune. Elles participent à la bonne santé de nos équipements publics (nos écoles en particulier), visent à réduire les déplacements domicile/travail et permettent autant aux jeunes familles de s'installer qu'aux seniors de rester proches de leurs amis et de leurs activités.

Pourquoi sur le secteur des Mallettes ?

Ce secteur était en zone À Urbaniser (AU) et en zone Urbaine à vocation d'habitat (UC) au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2005. Après enquête publique et réunion de concertation, le Plan Local d'Urbanisme de 2017 a confirmé le potentiel de ce secteur en termes d'urbanisation, compte tenu de la proximité des transports en commun, des écoles et des aménagements et réseaux existants.

Précisons encore que les enjeux écologiques des terrains ont également fait l'objet de deux études qui en ont validé l'urbanisation. La commune restera néanmoins très vigilante à la préservation du bois (ripisylve) et des espèces qui y évoluent, cette parcelle étant située en bordure de la zone à bâtir.

Pour quel projet ?

Rappelons que toutes les parcelles appartenaient à de nombreux propriétaires fonciers et que les négociations entre les vendeurs et le promoteur, initiées il y a près de 10 ans, ont abouti en 2025. Les observations du public lors de l'enquête de 2017 ont toutes été prises en compte :

- Réduction du nombre de logements (initialement 85)
- Réduction de la zone d'habitat dédiée aux logements collectifs
- Suppression d'un des accès sur la route des Semaises.
- Modification du tracé de la voie principale
- Aménagement de voies piétons/cycles
- Agrandissement du boisement à préserver (+1000 m² soit 5000 m² au total)

Verront donc le jour : 22 logements collectifs en location/accession, 23 logements sociaux, 14 villas individuelles et 10 villas groupées, 8 lots à bâtir étant conservés par les propriétaires fonciers.



Pourquoi une réunion publique aujourd'hui ?

Si le projet relève du domaine privé (entre vendeurs et promoteur), le Maire et son Adjoint délégué à l'Urbanisme, assistés du Directeur des services techniques et de la Responsable du service Urbanisme de la Mairie, tenaient à rencontrer les riverains, écouter leurs questionnements et inquiétudes et les assurer de leur vigilance quant au respect de tous les éléments du dossier du permis d'aménager et des permis de construire à venir, en conformité avec notre Plan Local d'Urbanisme.

L'inquiétude majeure des participants s'est agrégée autour de la circulation, tant pendant la phase de construction qu'après l'emménagement des nouveaux résidents. Un groupe de travail sur cette question avait été mis en place à l'occasion de la construction de la nouvelle école maternelle.

D'ores et déjà, deux propositions ont été soumises par l'équipe municipale, et validées par les participants à cette réunion publique :

- Plusieurs personnes ont accepté de rejoindre et compléter le groupe de travail déjà actif sur le sujet des déplacements.
- La création d'une adresse mail circulation-tartaix@montbonnot.fr où déposer questions, suggestions et remarques qui seront transmises intégralement à ce groupe de travail, interlocuteur des élu(e)s et des services municipaux.

Nous vous tiendrons bien sûr informés. Des rencontres régulières seront organisées en direction des riverains au fur et à mesure de l'avancement de ces aménagements.

Laurence Guillemin,

Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie de proximité

Patrick Descharrières,

Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ

La Mairie, conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, a lancé le recrutement d'un deuxième policier municipal afin d'augmenter notre présence sur le terrain, d'élargir l'amplitude horaire, de multiplier ainsi les contrôles routiers et les incivilités, de répondre plus rapidement aux sollicitations de nos concitoyens pour renforcer le « bien vivre à Montbonnot-Saint-Martin ».

De plus pendant vos absences, la police municipale et la gendarmerie prennent soin de vos habitations.

Que ce soit votre maison, votre commerce ou votre entreprise, les forces de l'ordre passent vérifier que tout est en ordre par le biais de :

- **OTV : Opération Tranquillité Vacances.** Vous remplissez un formulaire que vous transmettez à la police municipale ou à la gendarmerie. Les forces de l'ordre passeront régulièrement vérifier que votre bien n'a subi aucun dommage.
 - **OTS : Opération Tranquillité Senior.** Vous êtes une personne accompagnée par une aide à domicile et celle-ci part en vacances. Vous vous retrouvez seul(e). Vous informez les forces de l'ordre et celles-ci passeront vous voir pour vérifier que tout va bien et que vous n'avez besoin de rien.
 - **OTEC : Opération Tranquillité Entreprise et Commerce.** Vous partez en vacances et votre entreprise ou commerce sont déserts. Vous prévenez la police municipale ou la gendarmerie et ceux-ci passeront régulièrement voir si tout est en ordre.
- N'hésitez pas à utiliser ces aides. Il vaut mieux prévenir que guérir.

Vous trouverez les formulaires sur le site internet <https://www.montbonnot.fr>, au bureau de la Police Municipale et au service Accueil de la Mairie

Avant de partir, voici quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages :

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes, ni votre portail ;
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami ;
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email) ;
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets ;
- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie, ou auprès de la Police municipale.

La période actuelle est propice aux « arnaques » en tous genres (démarchages avec fausses qualités, abus de faiblesse etc.). **NE LAISSER ENTRER PERSONNE DANS VOTRE DOMICILE !** En cas de doute, faites le 17.

La Mairie organisera à la rentrée avec la gendarmerie une réunion publique à la Maison Pour Tous qui portera sur la prévention aux atteintes aux biens et à la cybersécurité. Cela vous donnera les clefs pour mieux vous protéger.

UNE APPLICATION POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ

Télécharger gratuitement « Ma sécurité », application sous l'égide du Ministère de l'Intérieur sur votre smartphone et vous saurez tout ce qu'il y a à savoir.



Gilles Farrugia, Adjoint au Maire délégué à la Tranquillité publique



ENVIRONNEMENT

CHENILLES PROCESSIONNAIRES : MESURES DE PRÉVENTION EN ISÈRE

Un nouvel arrêté préfectoral renforce les mesures de lutte contre ces insectes qui représentent un danger pour la santé humaine et animale.

Qui sont les chenilles processionnaires ?

Les processionnaires sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants. Il existe deux espèces de processionnaires à risque : la Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et la Processionnaire du chêne (*T. processionea*). Ces deux espèces sont naturellement présentes en France et peuvent voir leur aire de répartition modifiée du fait du changement climatique et des activités humaines.



Quels risques ?

L'exposition à ces poils peut entraîner, même sans contact direct, diverses réactions chez les humains : rougeurs, démangeaisons, conjonctivites, irritations des voies respiratoires, etc. Certains animaux sont aussi concernés (chiens, chats, chevaux notamment), soit directement (contact de leur truffe ou de leur langue avec les chenilles), soit indirectement (ingestion de fourrage lui-même exposé aux soies).

Pour se protéger :

- Évitez les zones à risque durant la période de présence des chenilles.
- N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés.
- À proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
- En balade dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) : portez des vêtements longs, évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour de la promenade.

Comment réagir en cas d'exposition :

- En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le 15 ou le 112.
- En cas d'autres symptômes (rougeurs, démangeaisons...) : appelez un centre antipoison ou consultez un médecin.
- En cas de suspicion d'exposition : prenez une douche et changez de vêtements.
- Si vos animaux sont touchés, consultez un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire.

Faut-il intervenir ?

Si les chenilles se trouvent sur une zone peu fréquentée (ex. forêts), pas besoin d'intervenir ! Si leur présence représente un risque élevé (ex. cours d'école, aires d'accueil), il faut s'en protéger ! Il existe plusieurs méthodes pour gérer les populations de processionnaires. Pour votre santé et sécurité, préférez intervenir avec l'avis et les conseils de professionnels.

Retrouvez les informations techniques concernant la gestion des chenilles processionnaires sur le site de l'Observatoire des chenilles processionnaires : www.chenille-risque.info.

Pour les signaler, vous pouvez renseigner la plateforme : signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr



Processionnaires du chêne
source : Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France.



Processionnaires du pin
source : Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France.



Hélène Gautheron,
Chargée de la biodiversité
Caroline Hallé,

1^{ère} Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement



SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Comme chaque année, la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (la SPAP) s'est déroulée du 20 au 30 mars, période qui marque le début du printemps, mais également le retour des épandages de pesticides de synthèse dans les cultures.

Un rendez-vous international devenu incontournable pour notre commune qui souhaite sensibiliser le plus grand nombre aux solutions respectueuses de notre santé et de notre environnement.

- Dans ce cadre, l'association Montbojardin, qui a en gestion les jardins communaux, a proposé un après-midi « **Portes ouvertes** » le dimanche 22 mars, l'occasion de découvrir les 85 parcelles de 50 m². C'est aussi un lieu de détente et de convivialité dont les valeurs fondamentales sont le respect de la terre et du développement durable (alimentation saine, économie des ressources, compostage sur place). Pour plus de renseignements : montbojardin@gmail.com

- D'autre part, accessible à tous, un **quiz en ligne** a permis de s'informer de manière ludique et interactive. À travers une série de questions mêlant idées reçues, notions clés et bonnes pratiques, les participants ont pu tester leurs connaissances et approfondir leur compréhension des enjeux liés aux pesticides ainsi que des alternatives existantes, pour encourager des gestes simples en agissant au quotidien.

- Le moment fort de cette édition de la SPAP s'est déroulé le 24 mars dernier : **la Maison Pour Tous a accueilli la projection du film documentaire « Vivre avec les loups » de Jean-Michel Bertrand**, suscitant un vif engouement auprès des habitants. Avec une salle comble et plus d'une centaine de spectateurs réunis, cet événement a confirmé l'intérêt croissant du public pour les questions liées à la nature et à la cohabitation entre l'homme et la faune sauvage.

Ce documentaire propose une immersion sensible et captivante dans le quotidien du loup, animal à la fois fascinant et controversé. À travers des images d'une grande beauté, tournées au cœur de paysages préservés des Alpes, le réalisateur nous invite à changer de regard sur cette espèce souvent mal comprise.

Loin des idées reçues et des peurs ancestrales, le film s'attache à montrer la réalité du comportement du loup, son rôle dans l'écosystème et les enjeux liés à son retour sur nos territoires.

L'un des grands intérêts de ce film réside dans sa capacité à ouvrir le dialogue. Il ne se contente pas d'observer l'animal, mais aborde également les tensions qu'il peut susciter, notamment dans les zones de pastoralisme. En donnant la parole, de manière implicite, aux différents acteurs concernés, le documentaire invite chacun à réfléchir à des solutions de coexistence apaisée. Il met en lumière la complexité de ces enjeux, entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

Au-delà de son propos écologique, « *Vivre avec les loups* » est aussi une œuvre profondément humaine.

Elle questionne notre rapport au vivant, notre place dans la nature et notre capacité à accepter ce qui nous échappe. Le regard patient et respectueux du réalisateur incite à la contemplation, mais aussi à une prise de conscience : vivre avec les loups, c'est avant tout apprendre à vivre autrement avec notre environnement. La forte affluence enregistrée lors de cette projection témoigne de l'intérêt des habitants pour ces thématiques et de leur volonté de s'informer et d'échanger. La municipalité se réjouit de ce succès et remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence.

Hélène Gautheron,
Chargée de la biodiversité
Caroline Hallé,

1^{ère} Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement

LOCATION D'UN MOIS POUR UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

Cette année encore, MVélo+, service de location de vélo et de places de stationnement du Syndicat Mixte des Mobilités de l'aire Grenobloise SMMAG, a proposé à 10 habitant(e)s de louer gratuitement un vélo à assistance électrique du 4 avril au 2 mai.

Une fois le mois écoulé, les personnes souhaitant poursuivre leur changement de mobilité peuvent être conseillées par l'animateur MVélo+ en les accompagnant que ce soit pour l'achat d'un VAE ou pour une location de la gamme Mvélo+ afin de prolonger l'essai.

Rendez-vous l'année prochaine !





LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES MÉGOTS : SENSIBILISER, COLLECTER ET RECYCLER

La pollution liée aux mégots de cigarettes constitue aujourd'hui un enjeu environnemental majeur pour les collectivités. Abandonné sur la voie publique, un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader et libérer de nombreuses substances toxiques susceptibles de contaminer durablement les sols et les milieux aquatiques.

Ainsi, neuf cendriers ont été installés sur la commune, dans des emplacements stratégiques, tels que les terrasses de restaurants, à proximité des commerces et des équipements publics. Ces dispositifs permettent aux fumeurs de disposer de points de dépôts dédiés et contribuent à limiter l'abandon des mégots sur l'espace public.

Mise en place d'une collecte solidaire à impact social

Soucieuse d'inscrire son action dans une démarche globale et responsable, la commune a décidé de soutenir et de financer la collecte des mégots en privilégiant des solutions relevant de l'économie circulaire, dont les activités conjuguent utilité environnementale et impact social.

La première collecte des mégots a donc été réalisée par ULISSE Grenoble Solidarité qui est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à mission, employant aujourd'hui 318 salariés, dont une part importante est engagée dans des parcours de réinsertion professionnelle. Elle développe de nombreuses activités en lien avec la transition écologique : gestion d'une ressourcerie, collecte de divers flux de déchets (cartons, archives, équipements électriques et électroniques, linge), rénovation de bâtiments ou encore nettoyage de gobelets réutilisables.

Les mégots collectés sont ensuite orientés vers une filière spécialisée de recyclage, afin que ces déchets puissent être valorisés plutôt que simplement éliminés. Le processus de transformation s'effectue sans eau, ni solvant et permet la création de supports, comme il est indiqué dans le schéma suivant.

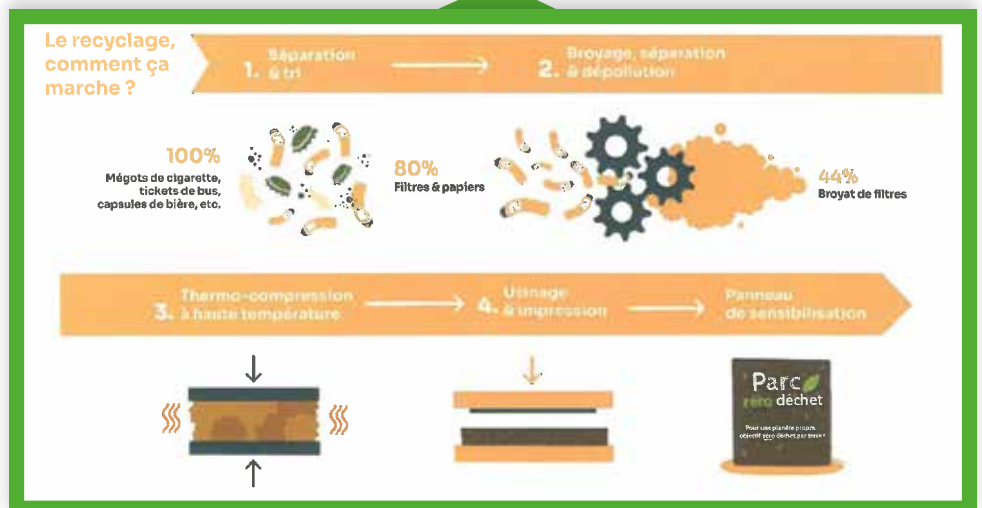
La réussite de cette démarche repose également sur l'implication de chacun. En utilisant les cendriers installés sur l'espace public, chaque fumeur peut contribuer par un geste simple, mais essentiel, à préserver la propreté de notre commune et la qualité de notre environnement.



Face à ce constat, la commune s'est engagée avec l'éco-organisme ALCOME, dont la mission est d'accompagner les collectivités dans la réduction de la présence des mégots dans l'espace public, notamment à travers des actions de sensibilisation, mais aussi la mise à disposition d'équipements adaptés et le développement de solutions de collecte.



Collecte de mégots par ULISSE Grenoble Solidarité



Hélène Gautheron, Chargée de la biodiversité,
Caroline Hallé, 1^{ère} Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement



ENVIRONNEMENT

MOUSTIQUE TIGRE : LA COMMUNE PLEINEMENT MOBILISÉE AUX CÔTÉS DE L'EIRAD

Apparu en France il y a une vingtaine d'années, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est progressivement implanté sur une grande partie du territoire. Particulièrement adapté aux environnements urbains, il profite de la moindre eau stagnante pour se reproduire. Sa progression est favorisée par les déplacements humains et le réchauffement climatique qui allonge sa période d'activité, désormais du printemps jusqu'à l'automne.

Un insecte en pleine expansion

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), déjà 1328 communes* sont touchées par la présence du moustique tigre. Notre territoire n'échappe pas à cette progression rapide. Face à cet enjeu, la commune a fait le choix d'agir avec détermination. Consciente des impacts sur la santé publique et le cadre de vie, elle s'est engagée dans une démarche proactive en signant une convention directement avec l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication). Ce partenariat permet de déployer des actions concrètes pour limiter la présence de cet insecte nuisible. Au-delà de la gêne importante qu'il provoque (piqûres fréquentes, notamment en journée) le moustique tigre est également un vecteur potentiel de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Même si les cas restent rares en métropole, la vigilance est essentielle pour éviter toute propagation locale.

Empêcher la prolifération avant l'invasion

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps. Il se développe dans de petits contenants naturels ou artificiels situés à proximité des habitations. Il pond ses œufs sur les parois de récipients susceptibles de se remplir d'eau. Une fois immergés, ces œufs se développent rapidement : en une semaine environ, ils deviennent des moustiques adultes. Le moustique tigre évolue dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Ainsi, si vous en observez un chez vous, il est forcément né à proximité : dans votre jardin, sur votre balcon ou chez un voisin.

Une réunion publique pour répondre à vos questions

Afin d'informer les habitants et de répondre à toutes vos interrogations, une réunion publique a été organisée le mercredi 20 mai à la Maison Pour Tous (20h) en présence de l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication). Cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec des spécialistes, de mieux comprendre les enjeux liés au moustique tigre et de découvrir les actions concrètes à mettre en œuvre.

Les actions de la commune

Ce partenariat entre la commune et l'EIRAD permet d'assurer un suivi plus précis de la population de moustiques sur le

*Selon les données de l'EIRAD



territoire et de mettre en place des actions ciblées, parmi lesquelles :

- le suivi et le traitement des populations de moustiques autochtones ;
- le traitement des avaloirs d'eaux pluviales ;
- des interventions spécifiques dans les écoles et les équipements publics ;
- l'accompagnement des agents des services techniques ;
- la possibilité de visites à domicile pour accompagner les habitants et identifier les gîtes larvaires : <https://www.eid-rhonealpes.com/> ;
- la tenue de stands pédagogiques lors de manifestations municipales et d'animations scolaires.

Les gestes essentiels à adopter

En complément des actions mises en œuvre par la commune, il est indispensable d'éviter toute eau stagnante chez soi. D'avril à octobre, quelques minutes par semaine suffisent pour faire la différence :

- Supprimez ou mettez à l'abri tous les contenants pouvant retenir l'eau (soucoupes, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasol...).
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets verts).
- Changez l'eau des fleurs chaque semaine.
- Couvrez les récupérateurs d'eau (bidons, citernes, bassins) et protégez ou videz les équipements inutilisés (piscines gonflables, arrosoirs, brouettes...).

Retrouvez toutes les informations utiles, les outils à votre disposition et les actions menées dans la région sur la plateforme officielle : AgirMoustique.fr

CONFÉRENCE « VITALITÉ COGNITIVE » : BEAU SUCCÈS POUR BIEN VIEILLIR EN RESTANT ACTIF

Dans la continuité des actions engagées depuis 2022, le CCAS a renouvelé cette année son programme d'ateliers de stimulation cognitive destinés aux habitants de plus de 60 ans. L'objectif est simple et essentiel : entretenir sa mémoire, stimuler ses neurones et préserver la vitalité de son cerveau grâce à des activités ludiques et accessibles.

Le 24 mars, la salle Saint-Exupéry a accueilli une nouvelle édition de la conférence « Vitalité cognitive », animée par Élodie François, spécialiste de La Fabrique à Neurones. À travers des jeux, des démonstrations et des échanges interactifs, elle a sensibilisé les participants aux bonnes pratiques pour prendre soin de leurs capacités cognitives.


Sa méthode repose sur :

- la bienveillance,
- l'intelligence collective,
- la transmission de connaissances en neurosciences cognitives,
- des jeux stimulants permettant de comprendre le fonctionnement du cerveau,
- des stratégies de mémorisation utiles au quotidien.



Les participants ont ainsi pu tester en direct plusieurs exercices issus des ateliers cognitifs proposés par le CCAS. La conférence a réuni 50 participants, preuve de l'intérêt croissant pour ces actions de prévention et de bien-être. À l'issue de la rencontre, 27 personnes se sont préinscrites pour participer au prochain cycle d'ateliers, confirmant l'enthousiasme suscité par cette initiative.

Le CCAS poursuit ainsi son engagement en faveur du bien vieillir, en proposant des activités qui allient plaisir, apprentissage et maintien des capacités cognitives. Les ateliers à venir permettront aux participants de continuer à stimuler leur cerveau tout en partageant des moments conviviaux.

 **Pascale Goddon**, Directrice du CCAS

DES COLIS TRANSFORMÉS EN DONS POUR LES RESTOS DU CŒUR ET LE SECOURS POPULAIRE


À nouveau, les Bonimontains ont fait preuve d'une belle générosité en reversant le montant de leur colis de Noël à deux associations caritatives. Ainsi les Restos du cœur et le Secours populaire ont reçu chacun un chèque de 2000€ de la part du CCAS.

Cette remise a donné lieu à une rencontre chaleureuse entre l'ancien Maire et président du CCAS Dominique Bonnet, l'ancienne vice-présidente et Adjointe Marie-Béatrice Mathieu, la directrice Pascale Goddon, des membres du CCAS et les deux associations représentées par Jacques Clet, secrétaire général du Secours populaire du Comité Belledonne Grésivaudan, Geneviève Calvet et Jean-Louis Toribio, trésorier des Restos du cœur de l'Isère.

Les besoins pour ces associations ne font que croître. Pour la campagne d'hiver, le nombre de personnes inscrites a augmenté de 16 % aux Restos du Cœur de l'Isère.

Le comité Belledonne Grésivaudan du Secours Populaire a accueilli jusqu'à 323 familles dont 78 nouvelles dans leurs locaux de Villard-Bonnot. Leur action va au-delà de la distribution alimentaire ; des familles sont aidées pour partir en vacances, accéder à la culture et obtenir de l'aide au soutien scolaire. Cet élan de générosité est très apprécié par les deux associations. Messieurs Clet et Toribio remercient chaleureusement les donateurs.



 **Pascale Goddon**, Directrice du CCAS

ACM EVASION


Les enfants de 6 à 10 ans ont vécu une semaine placée sous le thème « Petits gestes, grand impact ». Ils ont participé à un "clean walk" ou sortie ramassage des déchets, trié et valorisé les déchets, puis réalisé des affichages pour sensibiliser leur entourage à la protection de l'environnement.

Voici l'article écrit par deux participants citoyens du centre :

« Bonjour, le 17 février nous avons ramassé 29,5 kgs de déchets (cannettes, bouteilles, papier)... Nous l'avons fait pour protéger la biodiversité avec l'aide du centre de loisirs de Montbonnot-Saint-Martin.

Auteurs : Eliott Maujean et Allan Aubus d'Antona »

- Les 3/5 ans, quant à eux, ont voyagé au cœur des **carnavals du monde**. Chaque jour, ils ont découvert un nouveau carnaval à travers les musiques, les danses et des activités colorées, pour une semaine pleine de découvertes et de fête.
- Un atelier a réuni parents et enfants autour du thème d'Alice au pays des Merveilles. Grâce à l'implication de tous, la Reine de Cœur a été magnifiquement chapeauté pour le défilé. Elle a pu compter sur ses soldats cartes et la réalisation d'un Chat malicieux par les enfants du centre de loisirs Évasion. Une pause créative en famille et un beau moment de partage.
- La semaine s'est terminée par un moment fort : **l'atelier du Chapelier Fou en famille**, où petits et grands ont partagé un temps créatif et convivial autour de réalisations inspirées de l'univers merveilleux d'Alice.
- Entre **jeux sportifs**, activités ludiques et premiers ateliers du **Carnaval enchanté**, la semaine a mêlé engagement citoyen, créativité et bonne humeur.

 **Céline Delia**, Coordinatrice périscolaire et Centre de loisirs




SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE 2026

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de la Maison de la Petite Enfance s'est mobilisée afin d'organiser leur participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

Du 14 au 21 mars 2026 sur la thématique de l'équilibre, les professionnelles proposaient des projets innovants pour découvrir, explorer, se développer en toute sécurité et en toute confiance. Les parents ont été invités à participer aux ateliers.

Au programme tout au long de la semaine sur les différentes unités, bébés, moyens, grands : parcours sensoriels, atelier hamac, motricité sur le thème du livre « Nénègle sur la montagne », dessins à l'envers sous la table...

Une occasion de partager également les apprentissages et les expériences avec les enfants accueillis par les assistantes maternelles de la commune vendredi matin lors de l'accueil du relais assistantes maternelles.

 **Catherine Barlet**, Responsable de la Maison de la Petite Enfance




Périscolaire

PÉRISCOLAIRE CHAVANNES : UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS PARENTS-ENFANTS



Depuis la rentrée, l'accueil périscolaire des Chavannes a lancé un nouveau rendez-vous qui rencontre déjà un vif succès : les ateliers parents-enfants. Une fois par période scolaire, les familles sont invitées à franchir les portes de la structure pour partager un moment privilégié avec leurs enfants et l'équipe d'animation.

Ces rencontres offrent aux parents l'occasion de découvrir de l'intérieur l'environnement dans lequel leurs enfants évoluent chaque jour. Ils peuvent observer les espaces, comprendre les projets menés et échanger directement avec les animateurs. Un moyen convivial pour renforcer le lien entre les familles et le périscolaire, tout en valorisant le travail éducatif mené au quotidien.

 **Céline Delia**, Coordinatrice périscolaire et Centre de Loisirs



LA GESTION D'UNE COMMUNE

LE MAIRE

Le maire est élu par les membres du conseil municipal, eux-mêmes élus directement par les citoyens lors des élections municipales pour un mandat de six ans.

Il est le premier représentant de la commune, à la fois chef de l'exécutif local et représentant de l'État sur le territoire.

Il met en œuvre les décisions du conseil municipal, prépare et propose le budget, ordonne les dépenses et gère le patrimoine communal.

Il exerce des pouvoirs de police administrative, en charge d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Sous l'autorité du préfet, il assure la publication des lois et règlements, l'exécution des mesures de sûreté générale, l'organisation des élections ainsi que la légalisation des signatures. Il peut prendre des arrêtés ordonnant des mesures locales (interdiction de stationner, occupation du domaine public...)

Sous l'autorité du Procureur de la République, le Maire est officier de police judiciaire et informe les autorités judiciaires des infractions portées à sa connaissance. Il est également officier d'état civil, donc chargé de l'état civil (naissance, mariage...).

LE BUREAU EXÉCUTIF

Le bureau exécutif de Montbonnot-Saint-Martin est composé du Maire et de huit Adjointes. Les adjointes assistent le Maire dans ses missions et exercent eux aussi des fonctions au nom de l'État et de la commune. Ils se voient généralement confier un domaine de compétence précis, comme la transition écologique, l'urbanisme, la culture, le scolaire, les affaires sociales...

Le bureau exécutif se réunit pour étudier les dossiers soumis par les élu(e)s et les services, pour échanger, arbitrer et coordonner les actions municipales avant de les soumettre au Conseil municipal ; cela permet d'assurer une gestion collective et cohérente des projets.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal représente les habitants de la commune. L'élection de cette assemblée est un temps fort de la démocratie locale.

Le Conseil est composé du Maire, des Adjointes, des Conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition. Il se réunit régulièrement pour débattre et prendre les décisions importantes concernant la vie de la commune. L'assemblée vote les délibérations proposées par le bureau exécutif concernant le budget, l'aménagement du territoire, les projets d'équipements ou les actions culturelles, scolaires ou sociales.

Le conseil municipal fixe ainsi les grandes orientations de la politique locale, mises en œuvre ensuite par le maire et les services municipaux.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont composées d'élus du conseil municipal. Élues lors du premier Conseil municipal du mandat, le Maire en est président de droit. Ces commissions sont organisées par thématiques (urbanisme, finances, culture, scolaire, environnement...). Leur rôle est d'échanger sur les dossiers de leur thématique et de formuler des propositions. Elles ne prennent pas de décisions définitives, mais jouent un rôle essentiel dans la réflexion et la préparation des politiques locales.

Le Maire peut également décider de créer une ou plusieurs commissions extra-municipales. Celles-ci sont alors constituées d'élus et de citoyens, généralement avec une connaissance particulière du fil conducteur de la commission.

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Cet établissement public de la commune, est présidé par le Maire. Il informe, oriente et instruit les demandes d'aides sociales légales, et met en place des actions locales (secours, aide alimentaire, domiciliation) pour soutenir les habitants en difficulté. Il est composé à parts égales d'élus et d'habitants de la commune, souvent membres d'associations à vocation sociale.



LE DOSSIER : LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE



Jean-François Clappaz

ADJOINTES ET ADJOINTS



Caroline HALLÉ
1^{ère} adjointe au Maire
Environnement, transitions, énergies, biodiversité, cadre de vie, nature et agriculture



Patrick DESCHARRIÈRES
2^e adjoint au Maire
Urbanisme, culture et citoyenneté



Sonia LAZREG SÉGARD
3^{ème} adjointe au Maire
Affaires scolaires et Vie associative



Paul KLEIN
4^{ème} adjoint au Maire
Affaires sociales, personnes âgées, handicaps, logement, santé et solidarités



Laurence GUILLEMIN
5^{ème} adjointe au Maire
Démocratie de proximité, communication, vie de la cité et manifestations



Gilles FARRUGIA
6^{ème} adjoint au Maire
Tranquillité publique, travaux et patrimoine communal, Correspondant Défense



Laurence ROUVILLOIS
7^{ème} adjointe au Maire
Petite enfance et jeunesse



Jean-Baptiste PÉRIN
8^{ème} adjoint au Maire
Évaluation des Politiques publiques, Prospective, jumelage humanitaire et devoir de mémoire

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



Roger BOIS
Conseiller municipal délégué au patrimoine sportif



Ruxandra HERA
Conseillère municipale



Dominique BONNET
Conseiller municipal



Ambre GUITTRÉ
Conseillère municipale



Mathis GARNIER
Conseiller municipal



Sophie ARMAND
Conseillère municipale



Jérôme VINTI
Conseiller municipal



Anne GHELFI
Conseillère municipale



Laurent COQUET
Conseiller municipal



Ghesline PRAS
Conseillère municipale

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



Antoine MOUDRU-BARRE
Conseiller municipal



Anne-Marie SPALANZANI
Conseillère municipale



Philippe COURTOIS
Conseiller municipal



Lorène PUNGIER
Conseillère municipale

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



Laurent DESGOUIS
Conseiller municipal



Marie-Claire ALBERTO
Conseillère municipale



Alain MAFFET
Conseiller municipal



Hélène VACELET
Conseillère municipale



Alexis ISAAC
Conseiller municipal



Emeline BUCHOUD
Conseillère municipale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission environnement, transition, biodiversité, agriculture et énergies

- **Caroline Hallé***
- Mathis Garnier
- Antoine Moudru-Barre
- Sophie Armand
- Ruxandra Hera
- Paul Klein
- Philippe Courtois
- Patrick Descharrières
- Laurence Guillemain
- Jean-Baptiste Périn
- Hélène Vacelet
- Emeline Buchoud

Commission urbanisme, aménagements du territoire

- **Patrick Descharrières***
- Lorène Pungier
- Antoine Moudru-Barre
- Mathis Garnier
- Jérôme Vinti
- Dominique Bonnet
- Philippe Courtois
- Anne Ghelfi
- Caroline Hallé
- Alexis Isaac
- Laurent Desgouis

Commission affaires sociales, personnes âgées, handicap, logement, santé et solidarités

- **Paul Klein***
- Anne-Marie Spalanzani
- Roger Bois
- Ghesline Pras
- Ambre Guitré
- Laurence Guillemain
- Jean-Baptiste Périn
- Gilles Farrugia
- Laurent Desgouis
- Marie-Claire Alberte

Commission affaires scolaires

- **Sonia Lazreg Ségard***
- Laurence Rouvillois
- Ambre Guitré
- Gilles Farrugia
- Laurence Guillemain
- Jean-Baptiste Périn
- Marie-Claire Alberte

* Vice-Président(e)



LES COMMISSIONS MUNICIPALES (SUITE)

Commission petite enfance et jeunesse

- Laurence Rouvillois*
- Jean-Baptiste Périn
- Ambre Guitré
- Marie-Claire Alberto
- Sonia Lazreg Ségard
- Gilles Farrugia
- Anne Ghelfi

Commission culture et citoyenneté

- Patrick Descharrières*
- Mathis Garnier
- Laurent Coquet
- Lorène Pungier
- Laurence Guillemin
- Laurent Desgouis
- Laurence Rouvillois
- Alexis Isaac
- Jean-Baptiste Périn

Commission vie associative

- Sonia Lazreg Ségard*
- Caroline Hallé
- Roger Bois
- Antoine Moudru-Barre
- Patrick Descharrières
- Gilles Farrugia
- Jean-Baptiste Périn
- Hélène Vacelet
- Laurence Guillemin
- Alexis Isaac

Commission communication

- Laurence Guillemin*
- Lorène Pungier
- Mathis Garnier
- Laurent Coquet
- Sophie Armand
- Emeline Buchoud
- Jean-Baptiste Périn
- Alain Maffet
- Caroline Hallé

Commission finances

- Patrick Descharrières*
- Jean-Baptiste Périn
- Ghesline Pras
- Dominique Bonnet
- Sophie Armand
- Alain Maffet
- Jérôme Vinti
- Laurent Desgouis
- Ruxandra Hera

Commission d'appel d'offres

- **TITULAIRES :**
 - Gilles Farrugia*
 - Dominique Bonnet
 - Sonia Lazreg Ségard
 - Ambre Guitré
 - Alain Maffet
- **SUPPLÉANTS :**
 - Ghesline Pras
 - Paul Klein
 - Sophie Armand
 - Mathis Garnier
 - Emeline Buchoud

* Vice-Président(e)

REPRÉSENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Syndicat Intercommunal de la Zone Verte du Grésivaudan (Sizov)

- **TITULAIRES :**
 - Jean-François Clappaz
 - Gilles Farrugia
- **SUPPLÉANTS :**
 - Dominique Bonnet
 - Sonia Lazreg Ségard

Syndicat d'Aménagement du Bois Français (SABF)

- **TITULAIRES :**
 - Sophie Armand
 - Jean-Baptiste Périn
- **SUPPLÉANTS :**
 - Alexis Isaac
 - Hélène Vacelet

Inovallée

- **TITULAIRES :**
 - Patrick Descharrières
- **SUPPLÉANTS :**
 - Sophie Armand

Territoire d'Énergie Isère (TE38)

- **TITULAIRES :**
 - Alain Maffet
- **SUPPLÉANTS :**
 - Philippe Courtois

NATURALISATION DE DEUX BONIMONTAINS

Madame la Préfète de l'Isère a convié, le jeudi 30 avril 2026, les nouveaux Français à une cérémonie d'accueil dans la nationalité française organisée dans les salons de la Préfecture.

À cette occasion, deux Bonimontains figuraient parmi les invités et ont été conviés à ce moment solennel, placé sous le signe de l'intégration républicaine et de l'attachement aux valeurs de la France. L'une d'entre eux a pu être présente à cette cérémonie, marquant ainsi une étape importante de son parcours personnel et civique.

Par cet accueil officiel, l'État rappelle que l'acquisition de la nationalité française s'inscrit dans une histoire, des droits, mais aussi des devoirs partagés. Cette cérémonie a constitué un temps fort de reconnaissance, de bienvenue et d'intégration dans la communauté nationale.

La commune de Montbonnot-Saint-Martin adresse ses félicitations à la personne présente à cette cérémonie, ainsi qu'à l'ensemble des nouveaux Français conviés ce jour-là, et leur souhaite la bienvenue dans la citoyenneté française.



Jean-Baptiste Périn,
Adjoint au Maire délégué au Devoir de mémoire



PORTRAIT

JEAN-FRANÇOIS CLAPPAZ, SON PORTRAIT CHINOIS

Élu Maire le 20 mars 2026 lors du conseil municipal d'installation, Jean-François Clappaz s'est prêté au jeu du portrait chinois. Il consiste à travers des questions simples à s'identifier à des éléments, domaines ou objets pour découvrir une personnalité sous un autre angle.

Si vous étiez un animal ?

Un chien pour ce qu'il incarne. La fidélité et la loyauté. Lorsque je m'engage, je m'engage à 100%.

Si vous étiez un moment de la journée ?

Le matin tôt. Je me réveille en général vers 5h-5h30. C'est le moment où le cerveau est le plus productif. C'est aussi le moment où tout est calme, où les oiseaux commencent à gazouiller.

Si vous étiez une ville, mais pas Montbonnot-Saint-Martin ?

Choix difficile, il y a des villes qui me fascinent pour l'énergie qu'elles dégagent et la culture qu'elles portent... Mais ma préférée est probablement Rome, pour son histoire, pour ses monuments, ses églises et ses musées. Et surtout, Rome, c'est une ambiance, une atmosphère. Où que l'on soit, on ressent dans cette ville la faculté qu'ont les Italiens de rendre la vie légère et joyeuse.

Si vous étiez un style de musique ?

Le blues et le pop-rock. Le blues, c'est la musique de l'âme. C'est la base de la musique moderne telle qu'elle a commencé à s'écrire dans les années 50. Sinon, pour moi, le summum de la créativité, c'est l'inatteignable Pink Floyd.

Si vous étiez un plat ? Un dessert ?

J'aime être à table parce que j'aime ce moment de partage et j'aime bien manger. Mais je pense à trois plats qui me ramènent à une émotion particulière car directement liées à mes grands-mères et ma Maman. Des plats qu'elles cuisinaient chacune à quelques rares occasions : les rognons à la sauce madère, les langoustes à l'armoricaine et la mousse au chocolat.

Si vous étiez une pièce de la maison ?

Sans doute le garage. C'est un peu mon domaine réservé dans lequel j'ai rangé méticuleusement mes souvenirs, mes outils, tout le nécessaire à la réparation et au bricolage, que je tiens de mon papa.

Si vous étiez un véhicule ?

Un voilier parce que cela demande de l'humilité face à l'immensité et aux éléments, et pour l'entraide naturelle des membres de l'équipage.

Si vous étiez un art ?

L'architecture romane du début du XIe siècle à la seconde moitié du XIIe siècle. Il n'y a pas de décor dans une église romane, il n'y a que de la pierre. J'aime cette simplicité et la manière dont elles ont été conçues pour être le trait d'union entre l'homme et le spirituel.



Si vous étiez un livre ?

Les Mémoires de guerre de Charles de Gaulle. Je suis un gaulliste invétéré. J'ai vu le Général à l'occasion des Jeux Olympiques de Grenoble. J'avais 8 ans. Il était immense. J'en ai toujours un souvenir ému quand je repense à sa silhouette à l'entrée du Palais des sports. J'ai surtout de l'admiration pour l'Homme d'État, le visionnaire et pour sa « certaine idée de La France » que je partage pleinement. Ses livres sont encore très modernes.

Si vous étiez un super pouvoir ?


Le pouvoir de l'intelligence du cœur et le pouvoir de la paix. La paix au sens large, avec d'abord soi-même, et la paix de l'âme.

Si vous étiez un sport ?

Globalement j'aime les sports de balles pour leurs facultés à être ludiques. Pendant que vous jouez, vous ne pouvez penser à rien d'autre qu'à cette balle qui vous obnubile et empêche votre cerveau de s'égarer. Tennis, foot, ou golf, ce sont des sports qui se partagent et vous demandent aussi de la précision. Et bien sûr le ski.

Si vous étiez une expression ?

Une expression d'Antoine de Saint Exupéry que j'ai souvent dite à mes enfants : "On ne voit bien qu'avec le cœur" car il faut toujours regarder les actes avec l'intelligence du cœur, qui reflète que les choses sont souvent plus complexes qu'elles n'y paraissent.

 Propos recueillis par **Ludovic Chataing**,
Service Communication.

UN NOUVEL EXÉCUTIF À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Mardi 7 avril dernier a eu lieu l'installation du Conseil communautaire. Les 74 élus du territoire ont élu le Président de la Communauté de Communes Le Grésivaudan et les membres du bureau exécutif.



« Ce sont bien les communes qui font l'intercommunalité et pas l'inverse » a souligné Henri Baile, dans son discours de candidature pour sa réélection au poste de Président.

Contexte économique, contraintes pesant sur les collectivités, aménagement du territoire et nécessaire répartition des fonctions du foncier, accompagnement du vieillissement de la population, prise en compte de la montagne dans ses différents aspects, et bien évidemment, accélération de la révolution climatique mais aussi démographique, numérique et sociétale : pour cette nouvelle mandature, les défis ne manquent pas.

« Pour appréhender tout cela, c'est bien l'intercommunalité, c'est-à-dire le faire ensemble qui va nous permettre de proposer des solutions » a-t-il ajouté en conclusion de son discours.

Une gouvernance à l'image du territoire

Autour d'**Henri Baile**, Maire de Saint-Ismier et Président réélu, où notre commune est particulièrement bien représentée :

- **Jean-François Clappaz**, Maire de Montbonnot-Saint-Martin, 1^{er} Vice-Président délégué à l'attractivité économique, industrielle et touristique,
- **Coralie Bourdelain**, Maire de Revel, Vice-Présidente déléguée aux mobilités,
- **Philippe Lorimier**, Maire de Crolles, Vice-Président délégué à l'environnement, la transition écologique et la biodiversité,

- **Delphine Perreau**, Maire des Adrets, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité financière et la soutenabilité fiscale,
- **Clément Bonnet**, Maire de Sainte-Marie-du-Mont, Vice-Président délégué à la montagne durable et au dialogue territorial,
- **Anne-Françoise Besson**, Maire de Bernin, Vice-Présidente déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à la parentalité,
- **Olivier Salvetti**, Maire de Froges, Vice-Président délégué à la souveraineté alimentaire, à l'agriculture et à la forêt,
- **Martine Kohly**, Maire d'Alleverd, Vice-Présidente déléguée à la santé et au sport,
- **Patrick Beau**, Maire de Villard-Bonnot, Vice-Président délégué au cycle de l'eau et à la protection de la ressource,
- **Annick Guichard**, Maire de La Terrasse, Vice-Présidente déléguée à la culture et au patrimoine matériel et immatériel,
- **Christophe Suszylo**, Maire du Versoud, Vice-Président délégué à la programmation des investissements et grands projets,
- **Patricia Bellini**, 7^e Adjointe à Pontcharra, Vice-présidente à l'économie circulaire, la collecte et la valorisation des déchets,
- **François Olléon**, 2^e Adjoint à Saint-Ismier, Vice-Président délégué à la stratégie foncière et au logement,
- **Cécile Robin**, Maire de Pontcharra, Vice-Présidente déléguée au commerce et à la dynamisation des centres-bourgs,
- **Karim Chamon**, Maire de La Chapelle-du-Bard, Vice-Président délégué à la prévention sociale et aux parcours d'insertion professionnelle,

À cette composition s'ajoutent 3 conseillers délégués :

- **Pierre Baruzzi**, Maire du Cheylas, Conseiller délégué aux ressources humaines et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- **Françoise Midali**, Maire de Goncelin, Conseillère déléguée au grand âge, à l'autonomie et aux solidarités générationnelles,
- **Cédric Lescure**, Maire de Tencin, Conseiller délégué à la prévention des risques naturels, industriels et sociaux.

Vos élus bonimontains

Élus à l'occasion des élections municipales du 15 mars 2026, **Jean-François Clappaz**, **Caroline Hallé**, 1^{ère} Adjointe, **Dominique Bonnet**, ancien Maire et actuel Conseiller municipal de la majorité et **Laurent Desgouis**, Conseiller municipal de l'opposition sont donc les représentants de notre commune dans cette instance communautaire.

La Communauté de Communes Le Grésivaudan (parfois nommée CCLG), ce sont des compétences multiples rattachées à chaque vice-présidence mais aussi des actions concrètes en direction des habitants du territoire :

- > **Des conseils et des aides pour la rénovation énergétique de votre habitation.**
+ d'infos 0801 902 138 (appel gratuit depuis un fixe et un portable) ou rendez-vous sur www.le-gresivaudan.fr/primeairbois ou encore www.le-gresivaudan.fr/permanences-renovation
 - > **Conseils, financements, solutions immobilières, gestion de ressources humaines pour initier votre projet entrepreneurial :**
economie@le-gresivaudan.fr
 - > **Programme Pogéis**, en direction des propriétaires fonciers pour favoriser les projets qui préservent ou restaurent la biodiversité :
<https://www.le-gresivaudan.fr/actualite/767/124-le-gresivaudan-devient-territoire-pilote-pour-la-biodiversite.htm>
- Plus d'informations :
<https://www.le-gresivaudan.fr>



Laurence Guillemin, Adjointe au Maire déléguée à la Communication



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Chers habitants de Montbonnot-Saint-Martin,

Si Jean-François Clappaz vous a fait part de sa gratitude dans son éditorial, c'est également toute une équipe de 31 personnes qui tient à vous remercier d'avoir fait vivre la démocratie le 15 mars dernier, quelle que soit la liste sur laquelle vos suffrages se sont portés.

Ces moments de débats, d'échanges d'idées, de projets sont toujours féconds, surtout quand ils sont respectueux des personnes et des avis, même s'ils sont différents. Une campagne électorale montre une énergie collective, des envies de faire, de s'engager. C'est un temps essentiel du vivre ensemble.

Dès notre prise de fonction, nous nous sommes mis au travail. Les dossiers ont été ouverts ou ré-ouverts et des décisions concrètes ont déjà été prises comme par exemple l'élargissement des horaires des services administratifs et techniques de la Mairie ou la demande de limitation de la vitesse auprès du Département pour la route départementale qui traverse le centre-bourg.

Deux réunions publiques ont été organisées : celle en direction des riverains de l'opération d'urbanisation du secteur des Mallettes et celle dédiée à la lutte contre les moustiques.

Nous avons veillé, lors du premier conseil municipal, à constituer les commissions thématiques, en intégrant le maximum d'élue(s) de l'opposition. Dans le même esprit, les représentants de la commune ont été élus pour siéger dans les différents organismes extérieurs.

Progressivement, les 10 engagements de notre campagne électorale seront mis en œuvre.

Ils seront déclinés avec sérieux, détermination et enthousiasme.

Nous le ferons avec et pour vous, en étant à l'écoute, présents et accessibles.

La responsabilité qui est dorénavant la nôtre, c'est de prévoir, écouter, arbitrer, et surtout d'agir et rendre compte. Nous le ferons en poursuivant toujours le même objectif : **servir l'intérêt général et les habitant(e)s de Montbonnot-Saint-Martin.**

L'art de vivre à Montbonnot, envié et reconnu, restera notre seule boussole.

Très fidèlement,
« Montbonnot, Passionnément »

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chères bonimontaines,

Chers bonimontains

Aux termes d'une campagne aussi enthousiasmante qu'inédite pour notre belle commune, vous avez été plus de 1 200, soit près de 44% des suffrages exprimés, à soutenir la liste « Traits-d'Union Montbonnot-Saint-Martin ».

Qu'il me soit ici permis de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont exprimé leur confiance ! Plus largement, je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps de l'écoute et de l'échange avec les membres de cette magnifique équipe, dynamique et inspirante !

Le temps est maintenant celui de l'action.

J'ai aujourd'hui l'honneur de siéger au conseil municipal avec 5 autres conseillers élus d'opposition.

Nous prenons la mesure de la tâche qui nous incombe dorénavant, pleinement conscients de sa modestie, de ses limites, comme des possibilités qu'elle peut nous offrir.

Nous serons une opposition vigilante, fertile, dynamique, présente et fidèle à la méthode que nous avons portée durant toute la campagne : nous restons à l'écoute de chacune et chacun, convaincus que les solutions les plus pérennes émergent du dialogue.

Nous serons également une opposition constructive, prête à emprunter les ponts et chemins, s'ils venaient à se dessiner.

Dans cette perspective, nous souhaitons le meilleur succès à notre commune, dans son développement harmonieux et la préservation de ce qui fait son art de vivre !

Bien sincèrement à chacune et chacun.



Laurent Desgouis
1^{er} conseiller municipal d'opposition



VOS PHOTOS

Cette rubrique « Vos photos » est participative. Vous pouvez nous faire parvenir tout au long de l'année des photos de paysages, de bâtiments, de scènes de vie (en respectant les droits à l'image) concernant la commune de Montbonnot-Saint-Martin. Les photos sont ensuite choisies par le service communication et publiées dans cette rubrique. Merci à nos contributeurs qui vous inspireront peut-être à participer !

Comment participer ?

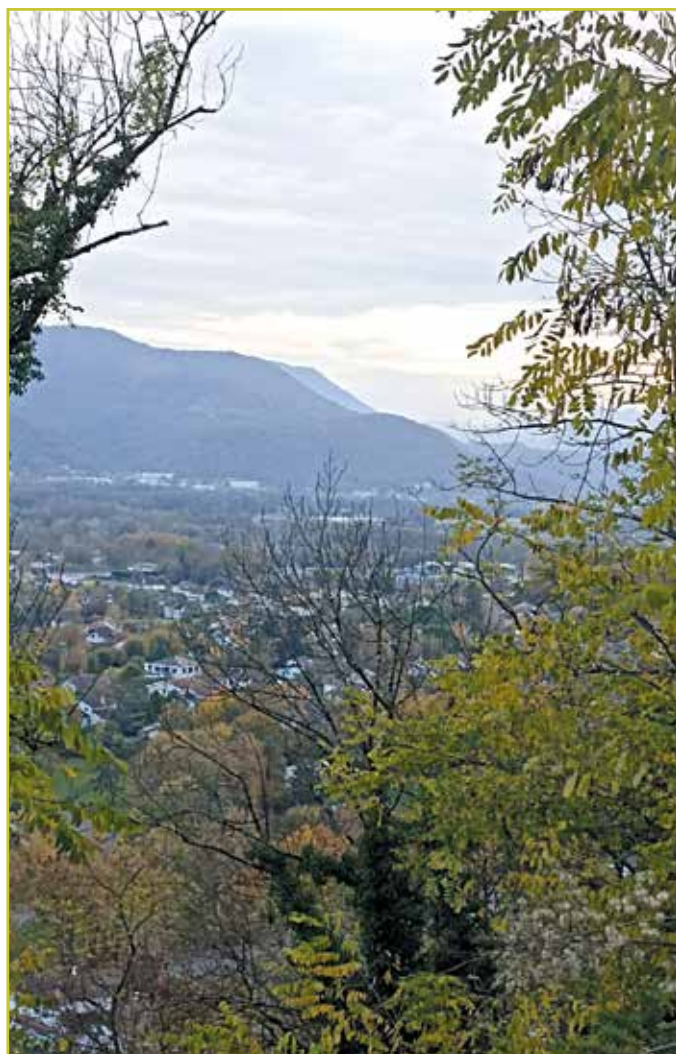
Envoyez par mail vos photos à : communication@montbonnot.fr, en mentionnant la date et le lieu de la prise de vue et accompagnées, si vous le souhaitez, d'une petite légende.



Anonyme - Chaîne de Belledonne, lever de soleil (janvier 2026)



Isabelle Journé - Coucher de soleil devant la Maison des Arts incroyablement illuminée (mars 2026)



Isabelle Journé - Promenade depuis La Souchière en rejoignant le parc de la mairie (automne 2024)



Romain Mayon - Vues au téléobjectif sur Belledonne depuis l'allée Jean Achard (janvier 2026)



Marcel Locatelli - Quatre chatons, au fond la Dent de Crolles vue du bas de Montbonnot-Saint-Martin (mars 2026)



Stanislas Meunier - Improvisation d'une séance de balançoire dans la Cédraie de la Mairie par un élagueur-grimpeur (mai 2026)



QUELQUES TEMPS FORTS À LA MÉDIATHÈQUE



LE PESTACLE PITCHOON

En décembre

Le spectacle Pitchoon pour les tout-petits donné dans le carré des histoires de la médiathèque a enchanté les parents comme les enfants.

L'EXPO-PHOTO « REGARDS CROISÉS DE JEUNES EN CHARTREUSE »

En janvier

À l'occasion de l'expo-photo, une vingtaine de personnes ont assisté à la restitution par deux collégiennes Perrine et Jeanne de leur reportage itinérant dans le cadre de « Coup de pouce jeune Isère ».



ATELIER LISEUSES

En février

Siriane, en service civique, et Michaël, ont accompagné des lecteurs dans la pratique du téléchargement de livres numériques sur leur liseuse ou tablette.

LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE DES HOMMES PRÉHISTORIQUES

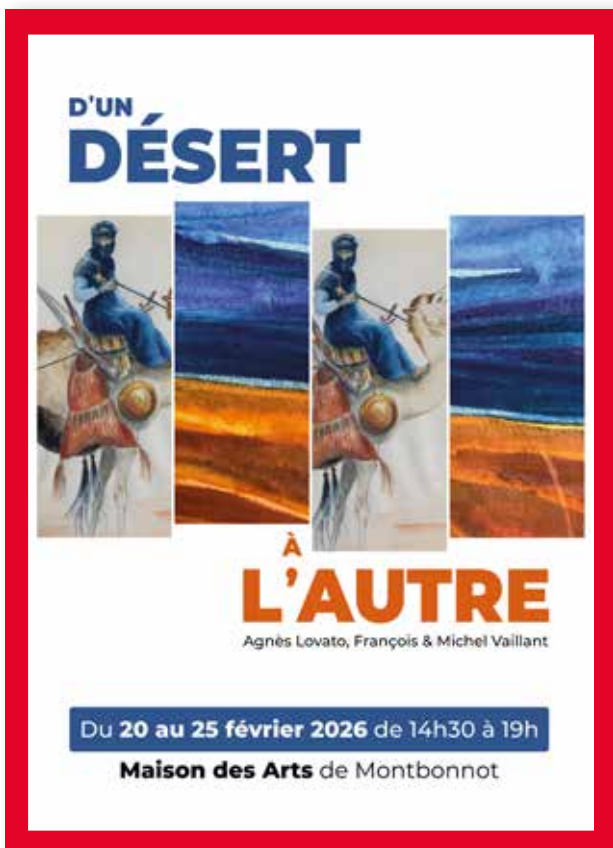
Exposition, lectures et ateliers autour de la Grotte Chauvet et l'art pariétal

Atelier art pariétal parents-enfants - Atelier Terre de Siennne pour les adultes : utilisation de pigments naturels et réalisation de motifs - Séances découverte avec des enfants du centre de loisirs : Exposition grotte Chauvet et dessins projetés.



L'équipe de la Médiathèque

D'UN DÉSERT A L'AUTRE. UNE BELLE HISTOIRE



Décidément nos voisins ont du talent

La Maison des Arts a abrité pendant une semaine l'exposition de François et Michel Vaillant à laquelle faisaient écho les œuvres d'Agnès Lovato. Le désert algérien était au centre et nous racontait une histoire : celle de François Vaillant, alors jeune professeur envoyé dans les années 50 dans le désert algérien pour une expédition scientifique. Muni de ses pinceaux, de ses peintures, il y a réalisé 365 aquarelles toutes aussi fines, précises, élégantes des habitants, des paysages grandioses, des animaux rencontrés pendant ces longs mois d'expédition. Puis il est revenu vivre à Montbonnot-Saint-Martin et a exercé à la faculté de science de Grenoble.

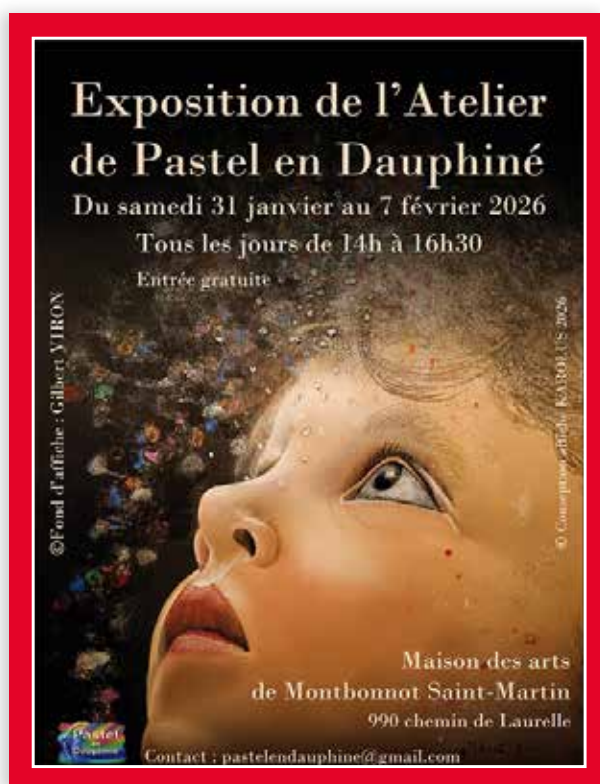
Son fils Michel, l'aidant un jour à trier ses nombreux travaux de recherche, est tombé sur une vieille malle où toutes ces œuvres avaient sommeillé pendant plus de 50 ans. Ému devant ce trésor enfoui, il découvre une facette inconnue de son père, et c'est cette facette qu'il a voulu nous offrir et nous révéler. Dans une ambiance calme et profonde, les aquarelles, déjà magnifiques, étaient sublimées par la musique, les lumières, les mots et poèmes à l'adresse de son père, les décors d'oasis. De manière très originale et réussie, il a également invité Agnès Lovato, artiste biviéroise, à interpréter par sa peinture moderne ce que lui inspiraient ces aquarelles.

Les deux œuvres ont en commun un pays, l'Algérie, une ambiance : le désert et sa lumière et un talent que l'on envie, la maîtrise du crayon et du pinceau. Ce fut un témoignage sincère et émouvant d'un fils reconnaissant à son père. Il nous a permis de partager l'émotion qu'il a eue en ouvrant sa « malle au trésor ».

PASTEL EN DAUPHINÉ. L'ATELIER SE DÉVOILE

L'association « Pastel en Dauphiné » nous a présenté, début février, le travail de ses talentueux élèves et adhérents à la Maison des Arts. Le Pastel est devenu un art et n'est plus cantonné aux travaux d'esquisse. Nous en avons eu la preuve sous les yeux : ambiances suggérées, hyperréalisme, mariage avec d'autres techniques (collages, autres matériaux). Les auteurs et artistes étaient fiers de leur travail et ont pris le temps de nous apprendre leur technique avec des démonstrations, d'échanger avec le public nombreux. Sans doute des vocations sont nées que nous verrons peut-être lors de leur prochaine exposition dans deux ans.

Nos proches voisins ont décidément du talent et nous sommes heureux de les découvrir.



EXPOSITION DES CLUBS DE DÉFENSE A LA MAISON DES ARTS

Ces 8, 9 et 10 mai, les clubs de la Défense nationale exposaient à la Maison des Arts. Eh oui, chez les militaires, l'art n'est pas seulement l'art de la guerre. La peinture, la sculpture, la photographie, les métiers d'art, au même titre que le sport, le théâtre, sont des arts appréciés et pratiqués par les adhérents des clubs de la Défense. Dans le cadre d'une nécessaire proximité entre la Nation et ceux qui nous défendent et nous protègent, nous avons accepté avec beaucoup de plaisir la présentation des réalisations des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui concouraient l'espace d'un week-end pour être sélectionnés pour l'exposition nationale en novembre. Les arts étaient variés mais avaient en commun le talent, la créativité, l'esthétisme. Cette exposition a eu lieu tout le week-end et a été appréciée des Bonimontains présents. La commune a décerné des prix de la Ville à trois artistes en photographie, en tapisserie d'ameublement et en peinture, récompensant en particulier un très jeune talent de 10 ans : la valeur n'attend vraiment pas le nombre des années !



 Patrick Descharrières, Adjoint au Maire délégué à la Culture




ASSOCIATIONS

POINT INFO LOUP LYNX

Le loup n'est plus protégé en France

La décision du gouvernement du 24 février 2026, d'autoriser les éleveurs qui ne gardent pas et qui ne protègent pas leurs moutons avec les patous, à tirer sur les loups avec des carabines de chasse, ajouté aux tirs des agents de l'État, pour un quota fixé à 200 loups à abattre cette année, signe la fin des loups sur notre territoire dans un avenir très proche. Avec les bénévoles de notre association, présents sur le terrain, dans de très nombreux départements, nous estimons que la population de loups encore en vie sur notre territoire est de 300 à 400 individus. Les chiffres annoncés de 1 000 loups et plus, avec 12 000 attaques sur les troupeaux sont de la fiction, destinés à justifier les tirs sur une population de loups qui serait immense et sereine, ce qui n'est pas le cas, avec des milliers d'attaques de chiens errants, souvent "attribuées" aux loups, pour permettre l'indemnisation de l'éleveur, d'où ces chiffres d'attaques supposées de loups totalement en dehors de la réalité. Les vrais éleveurs, eux, avec les patous, n'ont pas besoin de carabines, nous les félicitons, et ils nous disent que "Si demain, il n'y a plus de loups, ils garderont les patous, à cause des innombrables attaques de chiens errants et des voleurs de moutons la nuit."



 Samuel Gentit, Président de l'association

DISPARITION

Décès de Jean-Claude CAEROU

La commune a appris avec une profonde tristesse le décès de M. Jean-Claude Caerou, époux de Mme Agnès Rolin, ancienne adjointe et conseillère municipale. Enseignant et chercheur à l'ENSERG, engagé dans la vie associative au sein d'une AMAP, il cultivait la passion de l'aviation, la musique et la photographie naturaliste. Ses clichés poétiques consacrés aux infiniment petites créatures de la nature demeureront le témoignage sensible de son regard éclairé sur le monde.



ASSOCIATIONS



NOUVELLE ASSOCIATION : UN QUARTIER POUR LA BIODIVERSITÉ

Depuis le 8 octobre dernier a été créé à Montbonnot une nouvelle association (loi 1901) de protection de l'environnement, se proposant de promouvoir, à l'échelle du quartier dit « Armandières, Lauriers, Rieux, Savardin », de bonnes pratiques environnementales pouvant contribuer à lutter contre l'effondrement du vivant. L'objectif est d'inciter les particuliers à les mettre en œuvre dans leurs jardins dans une démarche « coordonnée » à l'échelle du quartier.


Actions proposées :

- Protéger les sols en n'utilisant que des produits phytosanitaires et des intrants bio.
- Favoriser le maintien et le développement d'espèces végétales ou animales autochtones.
- En menant par exemple ce type d'actions : implantation de nichoirs, abris, nourrisseurs, abreuvoirs pour les oiseaux ; création de passage entre jardins pour la circulation de petits mammifères ; plantations de haies

mixtes, d'arbustes et fleurs mellifères ; participation à la lutte contre le frelon asiatique et le moustique tigre, etc.

- Contribuer à la lutte contre les espèces exotiques animales ou végétales envahissantes ou dangereuses.
- Partager ces actions entre voisins.

Nous souhaitons mener ces actions en coordination avec les autres associations environnementales de Montbonnot-Saint-Martin : ADAMEB (apiculture), AAM (arboriculture), LPO (protection des oiseaux). Nous pourrions participer à la Fête des abeilles et de la nature, voire animer des ateliers dans les écoles. Au sein de l'association au cours de réunions sont exposés des thèmes se référant à la sauvegarde de la biodiversité (pollinisation, construction de nichoirs et d'abris, abeilles sauvages et solitaires), et sont organisées des rencontres pour échanges et observations sur le terrain (récemment écoute et observation matinale des oiseaux).

 **Pierre Béguéry**, *Président de l'association*



Allée des lauriers au petit matin



Mésange à tête noire



Abeille domestique au travail

TERANGA GRÉSIVAUDAN

L'objectif de TERANGA GRÉSIVAUDAN est de développer des jardins potagers dans les collèges en partenariat avec le Lycée Agricole de Bignona et le Maraîchage des Femmes de Kadiamor.

Nous voulons initier tôt les jeunes collégiens à l'agriculture et leur faire comprendre que : Vivre de la terre, c'est POSSIBLE. L'autosuffisance alimentaire passe par l'agriculture et l'élevage.

Merci à la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin qui continue de nous soutenir dans ce combat de développement agricole en Casamance au Sénégal.

 **Michel Coly**
Président Teranga Grésivaudan





ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE MONTBONNOT

De nouveaux arbres dans les vergers

Chaque année des pommiers cinquantenaires, voire centenaires, disparaissent, de vieillesse, déracinés par une tempête ou arrachés pour laisser place à un lotissement, et parmi eux des variétés uniques. Quand une variété disparaît, des caractères génétiques disparaissent avec elle.

L'association d'arboriculture de Montbonnot-Saint-Martin, en plantant des variétés anciennes et locales dans ses trois vergers conservatoires, participe à la préservation de variétés qui se sont transmises depuis des siècles de mains en mains, de verger en verger. Elle a aussi pour objectif de sensibiliser la population à la conservation de ce patrimoine naturel.

Les activités de ses membres consistent donc à observer, prospecter, greffer, planter, former les arbres, tailler et entretenir les vergers, rassembler les connaissances sur ce patrimoine fruitier pour le conserver et le diffuser.

Ainsi, en 2025 l'association a utilisé l'accord de la mairie de Montbonnot-Saint-Martin d'extension du verger de Marvoisie en ajoutant une rangée de nouveaux arbres au bas du verger. Les scions (jeunes arbres) plantés sont issus de la pépinière de l'association et proviennent de l'activité de collecte et de greffage de ses membres. Le greffage est une technique qui permet de multiplier fidèlement une variété que l'on souhaite préserver. La collecte de greffons est effectuée en priorité sur des variétés locales rares

identifiées par les membres, dans l'un de ses vergers ou en dehors.

C'est ainsi que deux pommiers « Pomme Pierre » (Genotype 2n, MUNQ 11669), un pommier « Rose de Rovon » (Genotype 2n, MUNQ 9023) et un pommier « Mignonette d'Herbassy » (Genotype 2n, MUNQ 431) ont trouvé leur place au verger. La Mignonette d'Herbassy, une belle pomme jaune lavée striée de rouge, à chair ferme, juteuse, légèrement acidulée est notamment cultivée dans le Royans, et connue sous le nom de Gresine dans l'avant pays Savoyard.

Nos vergers sont des lieux de transmission pour partager un savoir, des lieux de partage et de découvertes pour les non-initiés, un espace où l'on (re)découvre le cycle des saisons, les phases de développement des fruits, les auxiliaires de pollinisation, la saveur des bons fruits.

Si vous souhaitez en savoir plus, apprendre par la pratique, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer aux travaux d'entretien des trois vergers. La plantation, la taille, le greffage et l'entretien des vergers sont étudiés et pratiqués au fil des saisons.

Contact : Élisabeth MOTTE

arbomontbonnot38330@gmail.com ou AAM38330.fr

Ou venez nous rencontrer à l'automne lors de la Fête du miel et de la nature.





ASSOCIATIONS



DON DU SANG

Le vendredi 13 mars 2026, l'Association pour le Don de Sang Bénévole du Saint-Eynard a tenu son assemblée générale annuelle à Montbonnot-Saint-Martin.

Après avoir respecté une minute de silence pour les familles endeuillées au cours de l'année et pour les victimes d'attentats, nous avons eu une pensée particulière pour l'adjudant - chef Arnaud Frion décédé en Irak et pour 6 frères d'armes blessés.

L'année reste stable en prélèvements, avec un taux de générosité plus élevé que la moyenne nationale.

619 poches prélevées en 2025, ce qui représente un taux de générosité de 5,11% pour notre association. Pour l'Isère 4,42% et pour le national 3,7%. Merci aux nombreux donateurs venus tendre le bras lors de nos cinq journées de collectes. Après l'approbation du rapport d'activités et des comptes, nous avons remis à la présidente Marjorie Bugnazet de l'Inspir, association pour laquelle nous avons organisé la vente de parapluies et de pin's à l'occasion d'Octobre rose, un chèque de 2 500€.

Merci à toutes les personnes qui par leurs achats et leurs dons, ont soutenu cette belle opération.



De gauche à droite : André Degrange, Janine Barbier présidente, Thomas Duval 150 dons, Dominique Bonnet ancien maire de Montbonnot-Saint-Martin, Le Dr Catherine Manzotti de l'EFS, Eric Lefèbvre, Didier Jirodet, Jérôme Borda 100 dons.
Photo Gilles Barbier.

Ce fut aussi une soirée de mise à l'honneur des donateurs méritants. Des diplômes et insignes ont été remis.

Trois insignes d'or pour 100 dons effectués et un insigne d'or avec palme pour 150 dons effectués.

C'est un total de 70 donateurs récompensés pour leurs dons au cours de l'année 2025. La cérémonie s'est terminée par un petit buffet et le verre de l'amitié.

 **Janine Barbier** Présidente



MONTBONNOT BRIDGE

Bon anniversaire Bernard !

Quel bonheur pour le club de Montbonnot Bridge de célébrer les 90 ans de notre cher BerAlpes Club. Nous avons partagé ce très beau moment, entourés d'amis et de partenaires de jeu.

Bernard a rejoint le club lors de son installation à Saint-Nazaire-les-Eymes et depuis plus de trente ans, il en est l'un des piliers fidèles. Avec son épouse Marité, trop tôt disparue, il a participé avec enthousiasme à toutes les manifestations festives et aux nombreux tournois de régularité qui rythment la vie du club.

Trésorier pendant plusieurs années, Bernard a exercé sa mission avec la même rigueur et le même sérieux qu'il met à la table de bridge. Mais au-delà de ses compétences, c'est sa présence chaleureuse, sa fidélité et son attachement au club qui marquent chacun d'entre nous. Son engagement reste aujourd'hui encore entier, et combien apprécié !

À l'occasion de cet anniversaire, Bernard nous a fait revivre avec émotion (et parfois malice !) tous ces beaux moments partagés avec Marité :

- Les tournois festifs du lundi et du mercredi, avec les incontournables bugnes, la galette des rois, le Beaujolais... sans oublier le fameux « tournoi des dindes » de décembre.



- Les rencontres avec d'autres clubs, aux quatre coins de la France (Vaison-la-Romaine, Brive, Ajaccio, Bastia...) et même à l'étranger : Florence, Québec, Montréal, Sofia...
- Les tournois associés aux sorties en montagne : col de Porte, Chamrousse, la Pinéa, le Charmant Som, le Mont-de-Lans... toujours suivis de repas conviviaux.
- Les escapades « gourmandes » mêlant bridge et découvertes autour des champignons, des truffes ou des vins des Dentelles de Montmirail.
- Les voyages, entre passion du jeu et plaisir de découvrir de nouveaux horizons : Italie, Corse, Sicile, Bulgarie, Canada.

Que de souvenirs, de rires, de donnes disputées et de moments d'amitié accumulés au fil des années !

Merci Bernard pour ta fidélité, ton engagement et ton sourire. Et rendez-vous est déjà pris... pour fêter ensemble ton centenaire !



ASSOCIATIONS

LA PRATIQUE DU YOGA : UN ESPACE POUR SE RECENTRER

L'association Yoga Montbonnot compte cette année, 204 adhérents et propose 14 cours dispensés par 5 professeurs diplômés. Les cours se déroulent dans trois belles salles de la Maison des arts et de la Maison du Pré de l'Eau de Montbonnot-Saint-Martin. De par la diversité des cours proposés (yoga douceur, yoga dynamique, yoga confirmé), la pratique du yoga s'adresse à un très large public. Cette année, nous avons proposé aux adhérents de témoigner de leur pratique, témoignages que vous pouvez lire sur le site de l'association (<https://sites.google.com/view/yogamontbonnot>).

Plusieurs thèmes ressortent de ces retours :

- > Tout un chacun peut pratiquer. Nul besoin d'être souple, ou d'avoir diverses compétences puisque l'on part de là où l'on en est : on apprend à mieux connaître son corps, à le respecter dans ses limites, à l'écouter.

Il n'y a pas de performance à viser. Tout est dans l'attention au moment présent : attention au corps, attention à la respiration, attention aux pensées incessantes. Cette simple présence à ce qui se passe ici et maintenant, dans le corps et dans l'esprit, a de puissants effets : détente, calme intérieur, concentration et prise de distance.

Dans notre monde qui nous impose un rythme soutenu notamment dans le domaine professionnel, la pratique du yoga peut être une ressource précieuse.

Et pour conclure, un aphorisme des « Yogas Sutras » de Patanjali, un des textes fondateurs du yoga :

« Être clair dans ses pensées et ses actes, être en paix avec ce que l'on vit, sans désirer plus ou autre chose, pratiquer avec ardeur, apprendre à se connaître et à agir dans le mouvement de la vie, telles sont les règles de vie que propose le yoga. »*

**Traduction du sanskrit de Françoise Mazet, édition Albin Michel*



UNDINE

Le spectacle d'UNDINE, qui s'est tenu le 21 mars à Montbonnot-Saint-Martin, a affiché complet et a rencontré un grand succès. Au total, 45 athlètes de l'École Undine, des sections Pré-académie et Académie, se sont produites aux côtés de leurs coachs Francesca et Margaux.

Le public a pu découvrir 14 chorégraphies mêlant natation artistique et danse, autour du thème des continents. La saison est encore loin d'être terminée, et les nageuses préparent désormais le gala d'été avec de nouvelles créations. Les inscriptions pour la saison 2026-2027 ouvriront en juin 2026 sur le site : <https://www.undineaquatictheatre.com/>

 **Francesca FILATONDI**





ASSOCIATIONS



AMZOV
ÉCOLE DE MUSIQUE
ASSOCIATION LOI 1901

L'AMZOV FÊTE 50 ANS DE MUSIQUE...

Créée en 1975, l'Amzov fête cette année un demi-siècle d'existence. À l'origine du projet, une quinzaine de passionnés et une idée simple : rendre la musique accessible à tous. Une enquête menée dans les écoles locales révèle alors un véritable engouement : un parent sur deux se dit favorable à la création d'un centre musical. Dès sa première rentrée, l'association accueille 156 élèves et propose des cours d'initiation, de solfège, de flûte à bec ou encore de guitare. Le succès est immédiat. L'offre s'étoffe rapidement, les disciplines se multiplient, les enseignants aussi. Au fil des années, l'Amzov s'impose comme un acteur culturel incontournable sur les communes de Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Ismier, Biviers et Montbonnot-Saint-Martin.

Aujourd'hui, l'Amzov accueille près de 330 élèves et propose une offre très large, accessible de 4 ans jusqu'aux adultes sans limite d'âge : cours instrumentaux, pratiques collectives, orchestres, ensembles et chorales.

Auditions, concerts et projets rythment l'année et témoignent d'une école dynamique, conviviale et profondément ancrée dans la vie locale.

Au fil de son histoire, l'Amzov a su surmonter de nombreux défis, portée par l'engagement de ses équipes et le soutien de ses partenaires publics. Mais derrière cette dynamique, l'équilibre reste fragile. Dans un contexte d'évolution des financements, l'association doit aujourd'hui faire face à de nouvelles contraintes financières qui interrogent la pérennité de ses actions.

Autant de raisons de célébrer ensemble cet anniversaire ! Au moment de la parution de ce bulletin, vous avez peut-être encore l'opportunité de nous rejoindre le **13 juin** au gymnase du Pré de l'Eau de Montbonnot pour une grande journée festive. Des ateliers seront proposés dès l'après-midi, avant une soirée musicale riche en surprises, ouverte à tous.

50 ans de musique, de transmission... et un avenir à faire résonner ensemble.

www.amzov.fr



Le saviez-vous ?

La **rue du Général de Gaulle**, route principale traversant la commune de Montbonnot-Saint-Martin n'a pas toujours été nommée ainsi. Elle s'appelait « route royale » avant la révolution française, puis « route impériale » sous les empires Napoléoniens. En 1870, elle devient route Nationale N°90 Grenoble/Chapareillan. Après 1989, elle est déclassée en route départementale. En 1990, cette route est baptisée « **Rue du Général de Gaulle** ». À cette occasion, une inauguration de ce nouveau nom de rue est organisée. Au cours de cette dernière, nous pouvions écouter le discours de Madame Elisabeth de Miribel, parisienne et arrière-petite-fille de Arthus de Miribel, (enfant du pays entre 1785 et 1853, propriétaire du château et Maire de Grenoble). Elisabeth n'est pas une simple représentante de la famille de Miribel. Ce qu'il faut retenir de cette grande dame, c'est qu'elle a été résistante et la secrétaire particulière du Général de Gaulle et c'est elle qui a tapé à la machine à écrire « l'appel du 18 juin 1940 ». Elisabeth de Miribel a eu un parcours de vie incroyable et ce fut un honneur pour notre commune de l'accueillir lors de cette inauguration.



Inauguration de la Rue du Général de Gaulle en 1990 avec la présence des anciens combattant et du maire Monsieur André Eymery (à gauche) et d'Elisabeth de Miribel (2^{ème} en partant de la gauche).



Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr
www.montbonnot.fr



IntraMuros